

## POSTE VACANT

# Directeur(trice) du département infirmier

## NOTRE ENTREPRISE

Le Réseau Hospitalier de Médecine Sociale est né en 1999 du rassemblement de trois grands hôpitaux: la clinique Louis Caty de Baudour, l'Institut Médico-Chirurgical du Hainaut Occidental (qui regroupait l'Institut Médico-Chirurgical de Tournai et la Clinique de Péruwelz) et le Centre Hospitalier du Pays d'Ath (qui était composé de l'hôpital « La Madeleine » d'Ath et de la Clinique de Belœil).

A dater du 1<sup>er</sup> janvier prochain, les sites de Tournai et Péruwelz quitteront le RHMS pour intégrer un nouvel ensemble hospitalier tournaisien. Le RHMS disposera alors d'une capacité de près de 500 lits répartie sur 3 sites : Ath, Baudour et Belœil.

Le RHMS offrira une gamme étendue de services à la population tant en consultation qu'en hospitalisation prenant en charge une large gamme de pathologies grâce à ses nombreux services et unités ; citons par exemple les soins intensifs, les urgences, la maternité, la pédiatrie, la chirurgie, l'ophtalmologie, la stomatologie, l'oncologie, la gériatrie, ... à cela s'ajoutent des services de pointe en radiologie, imagerie médicale, résonance magnétique nucléaire, dialyse, radiothérapie, ....

## CONDITIONS D'ACCES AU POSTE

- Etre titulaire d'un diplôme d'infirmier ou accoucheuse ou sage-femme de niveau bachelier ou gradué
- Etre titulaire d'une licence ou master en art infirmier et obstétrique ou en santé publique ou en gestion et politique des soins de santé.
- Avoir une expérience de minimum cinq ans dans une fonction de cadre intermédiaire.

## PRINCIPALES TACHES ET RESPONSABILITES

- Définir la vision stratégique du département infirmier.
- Superviser l'organisation, la coordination, le contrôle et l'évaluation de l'activité infirmière.
- Garantir une dispensation de soins infirmiers de qualité dans l'hôpital
- Garantir l'amélioration de la qualité des soins prodigués par le département infirmier.
- Garantir une gestion optimale des ressources humaines du département infirmier.
- Garantir une gestion financière optimale du département infirmier.



- Assurer l'ensemble des activités recensées dans l'AR du 14 décembre 2006 portant exécution de l'art 17bis de la loi sur les hôpitaux , coordonnée le 07 août 1987, en ce qui concerne la fonction de chef du département infirmier.

## CONDITIONS CONTRACTUELLES

- Entrée en fonction : janvier 2009.
- 38h semaine.

## DEPOT DE CANDIDATURE

Demande de renseignements, lettre de motivation et CV à adresser à :

- R.H.M.S – Service Gestion des Ressources Humaines – chaussée de Saint-Amand 80 à 7500 Tournai
- e-mail : [bruno.brohez@rhms.be](mailto:bruno.brohez@rhms.be)
- Fax : 069/22.77.05
- Date de clôture : 22/11/ 2008.
- Pour toute information : 069/885.438.